

## **NEWSLETTER SUR LA COOPERATION MONDIALE** **Septembre 2015**

### **Dans ce numéro :**

- Article du mois. **Les défis sociaux en Europe à l'heure de la crise des réfugiés**  
*de Miloslav Hettes*
- **Le comportement électoral et l'influence de la protection sociale en Afrique du Sud**  
*de Leila Patel, Kim Baldy et Marianne S. Ulriksen*
- **Lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030**
- **Ressources et liens utiles**

### ➤ **Les défis sociaux en Europe à l'heure de la crise des réfugiés**

*de Miloslav Hettes*



#### **Le Dr. Miloslav Hettes est Président du CIAS, Europe**

*Il enseigne à la St. Elisabeth University of Health and Social Work à Bratislava en Slovaquie.*

La grande ampleur revêtue par la récente crise des réfugiés et le mouvement massif de dizaines de milliers de personnes issues de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan et d'ailleurs, et souhaitant se rendre en Europe, a déclenché des sentiments très différents dans les pays d'accueil – de l'empathie et de la tristesse à une véritable peur. Il est vrai que l'Europe n'est pas la seule destination des réfugiés et des migrants : en 2014, d'après l'ONU, 60 millions de réfugiés et de déplacés internes à travers le monde, le plus grand nombre jamais atteint depuis la Seconde Guerre mondiale. Cependant, cet afflux soudain de masses énormes de réfugiés qui affluent dans les pays européens, en quête d'un asile et de nouvelles opportunités, n'avait pas été anticipé à grande échelle, précisément en raison de sa soudaineté et de sa grande proportion. Beaucoup de ces migrants ont abandonné les camps de réfugiés de Jordanie, de Turquie ou du Liban, dans l'espoir de trouver une vie meilleure en Europe. La visibilité de la crise actuelle, facilitée par les communications instantanées, a contribué à reconnaître la gravité de la crise des réfugiés : ses dimensions humanitaires sont devenues évidentes pour des millions de personnes en Europe et au-delà.

La circulation d'individus à une telle échelle engendre nécessairement un coût financier pour les pays d'origine de ces individus : l'activité économique ne peut tout bonnement pas continuer dans les régions que les individus fuient. Cela représente également des coûts significatifs pour les pays d'accueil, puisqu'ils doivent prendre en charge les coûts d'hébergement et de nourriture des migrants tout juste arrivés. Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne, le coût annuel des déplacements ayant lieu à travers le monde entier atteint désormais près de 100 milliards de dollars. Ces déplacements n'entraînent cependant pas que des ramifications économiques : des études

documentent les effets profonds et durables que la guerre et la migration provoquent sur la santé mentale des individus, ainsi que sur le tissu social des pays. Personne ne possède de boule de cristal pour prédire quels types de changements la poussée actuelle de réfugiés a déclenchés en Europe, mais on ne se trompera guère en supposant que les changements seront profonds et durables. Néanmoins, indépendamment de la migration actuelle qui résulte de crises, et des défis immédiats qu'elle pose, le mouvement massif d'individus se rendant en Europe mérite, en tant que tel, d'être exploré. Celui-ci est également important pour le CIAS Europe dans le cadre de la formulation de notre programme de travail à long terme pour la période 2016—2020.

A cet égard, les dimensions démographiques ne peuvent être ignorées. La trajectoire démographique dans la plupart des pays européens est le reflet d'une combinaison entre faible fertilité et augmentation de l'espérance de vie, ce qui entraîne un vieillissement de la population. Bien que constituant une manifestation du progrès social dans un sens, le vieillissement de la population représente également un défi pour la durabilité des systèmes de retraite, et ce, pas uniquement dans un futur proche, mais surtout sur le long terme. Ainsi, si les choses ne s'améliorent pas, la situation ira peut-être jusqu'à menacer ce que l'on considérerait comme acquis, à savoir des vies décentes, pour les futures générations. Ceci aura potentiellement des impacts imprévisibles sur les soins aux personnes âgées et sur la solidarité entre les générations, au sens large.

Le programme actuel du CIAS Europe couvre des questions comme la réduction de la pauvreté, la détresse des travailleurs pauvres, le soutien des plus pauvres, mais aussi l'attention portée aux poches existantes de pauvreté des zones rurales éloignées, et en particulier aux groupes de populations vulnérables, tels que les Roms, les réfugiés et les sans-abris. Nous prévoyons également de nous consacrer plus aux investissements sociaux et à l'entrepreneuriat social. En ce sens, prêter ne serait-ce qu'un peu d'attention aux migrants qui font souvent partie des groupes les plus pauvres, semble relever du bon sens même.

Avant même l'arrivée soudaine, récente en Europe, de dizaines de milliers de réfugiés, la place des migrants et des réfugiés dans la société était devenue un sujet politique « délicat » et très sensible, puisqu'il touche au quotidien de beaucoup de citoyens. La discussion commence souvent par cette question : « qu'entend-on par migrant ? » Les définitions de « migrant » varient souvent et reflètent des environnements nationaux différents et des approches juridiques différentes. Dans le langage courant, on peut définir les migrants comme des personnes nées à l'étranger, des ressortissants étrangers ou des individus qui ont simplement émigré vers un autre pays. Parfois, la caractéristique la plus importante et la plus décisive est le pays d'origine, s'agit-il d'un migrant interne faisant partie de l'UE, qui a simplement changé de pays de naissance et ainsi saisi l'opportunité que présente la libre circulation des personnes au sein de l'Union ? Ou bien pourrait-il s'agir d'un immigrant originaire d'un pays tiers extérieur à l'Union ? Lorsque le terme « migrant » est utilisé lors des débats publics, il arrive qu'il soit utilisé de façon très libre et confonde souvent les questions d'immigration, de race, d'ethnicité et d'asile. Dans un cadre juridique, le terme de « travailleur migrant » reprend la définition de l'ONU selon laquelle il s'agit d'une personne qui est engagée ou a été engagée pour une activité rémunérée dans un Etat dont elle n'est pas ressortissante.

Il nous faut garder à l'esprit que, d'un point de vue historique, tous les Européens sont des migrants. Par définition, les migrants sont des êtres humains et en tant que tels, ils devraient avoir la garantie des droits sociaux, économiques et culturels. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans la réalité; très peu de pays européens ont ratifié la Convention des Nations Unies sur la protection des migrants. La réalité en Europe reflète l'échec dans l'encouragement du multiculturalisme, fait à ne pas ignorer lorsque l'on examine les problèmes des migrants. Les Etats orientés vers le social se trouvent de toute évidence dans une crise principalement due au nombre décroissant de contribuables, lui-même dû au taux élevé de chômage, au vieillissement, au manque de solidarité, à la cupidité et au refus de la part des personnes riches de se montrer solidaires et de prendre leurs responsabilités vis-à-vis d'autrui. Nous répétons souvent que tous les humains (pauvres ou riches) de tous les pays (grande ou petite puissance) assument conjointement les responsabilités qui engagent leur propre pays, mais ce ne sont que de simples paroles. Depuis 2008, année où la crise économique et financière a gravement touché plusieurs pays européens, l'évolution reflète un degré élevé d'irresponsabilité et d'égoïsme. Stricte sensu, la meilleure protection contre l'afflux de réfugiés (qui sont les premiers à souffrir de leur déplacement) est d'éviter les conflits et les guerres qui ont conduit à ces déplacements. Les guerres, la misère et le manque de sécurité sont les facteurs principaux de la crise des réfugiés.

Nous croyons que l'adoption de normes juridiques reposant sur la Recommandation n°202 de l'OIT concernant les socles nationaux de protection sociale par tous les pays membres de l'UE constituerait une étape importante justifiée pleinement par la situation sociale en Europe. Néanmoins, jusqu'à présent, ce ne sont pas tous les citoyens européens qui ont bénéficié de ces régimes de protection sociale de manière égale, et pour cette raison, nous sommes toujours face à défi social important et urgent. Il faut insister auprès des organes de l'UE pour qu'ils rappellent aux Etats membres leur engagement envers les socles de protection sociale pour tous. A cet égard, nous croyons que chaque Etat membre de l'Union européenne devrait instaurer un revenu de base garanti qui représente la moitié du revenu médian observé dans chaque pays. Le CIAS Europe a accepté ce seuil de recommandation à Rennes le 25 mars 2014.

Alors qu'en général, l'Europe demeure la zone où les normes et les droits sociaux sont relativement élevés, il existe de nombreuses restrictions qui empêchent les citoyens de revendiquer leurs droits. L'amplification de ce phénomène préoccupant mérite d'être mentionnée. Les droits ne sont pas revendiqués à cause de l'introduction de conditions et de pré-requis « orientés » trop nombreux. Trop se reposer sur « l'assistance ciblée » peut facilement mettre en péril la solidarité, les principes d'une politique basée sur les droits et une cohésion sociale, qui sont au cœur d'une politique sociale se projetant vers l'avenir et qui constituent les fondements du programme social européen. La fourniture sociale universelle est un élément essentiel des socles de protection sociale; nous devons nous assurer que ces garanties sociales du revenu minimal et des services de base soient disponibles pour tous dans l'UE.

Nous devons protéger le droit de libre circulation au sein de l'UE (et de la Zone économique européenne), dans le sens où il s'agit d'un de ses principes majeurs et qu'il fait partie des droits fondamentaux des citoyens, et dans une plus large mesure, des aspirations européennes. Il faut

prêter particulièrement attention à ce que les Européens ne deviennent pas les victimes du « dumping social » et nous devons faire de notre mieux pour combattre ces tendances négatives qui concernent les citoyens non ressortissants de l'UE. Nous croyons que les socles de protection sociale doivent aussi s'appliquer à tous les résidents, peu importe leur pays d'origine. Pourtant, les individus rencontrent souvent un grand nombre de barrières administratives avant de pouvoir réellement bénéficier des régimes sociaux auxquels ils ont droit, ces barrières devraient donc disparaître. Nous pensons également que les immigrants illégaux qui, en tant que tels, n'ont aucun droit « a priori » aux systèmes nationaux, doivent se voir garantir un accès à la protection sociale en s'appuyant sur des considérations humanitaires. L'humanité et la solidarité ne doivent pas être jetées aux ordures, bien que ce soit souvent le cas sur le terrain.

Le CIAS Europe est un membre actif de la Plateforme sociale qui est l'alliance la plus grande issue de la société civile ; sa mission est de lutter pour la justice sociale et la démocratie participative en Europe. Elle se compose de 48 réseaux paneuropéens d'ONG qui se sont rassemblées pour garantir que les politiques sociales se développent en consultation et en partenariat avec les citoyens. Les organisations de la société civile sont les seules à même de réunir les décideurs européens et nationaux avec le peuple.

Malgré de nombreuses réussites dans le domaine social, l'Europe n'est pas une zone exempte de problèmes. Si l'afflux des migrants et les crises des réfugiés sont sous les feux des projecteurs en ce moment, ceci ne doit pas faire oublier la situation globale, à savoir, que les mesures voulues par l'austérité ont conduit à diverses mesures discriminatoires ad hoc et à des baisses des niveaux sociaux, ainsi qu'à des violations des droits fondamentaux. La protection sociale doit être reconnue comme un investissement dans le capital humain, plutôt que comme une dépense. Les investissements faits tout au long de la vie engendrent des bénéfices mesurables, à la fois sociaux et économiques.

Le CIAS Europe apporte son soutien à des actions menées dans le cadre des normes sociales à accès universel, qui comprennent :

- ✓ Des systèmes de revenus minimums adéquats
- ✓ Un salaire de base adéquat dans tous les pays de l'UE, qui dépasse le revenu de base adéquat.
- ✓ Des normes communes concernant les avantages liés au chômage, définies à un niveau supérieur au revenu minimum adéquat.
- ✓ Un accès fondé sur les droits et non discriminant à des services de santé, d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, qui soient de qualité, inclusifs et abordables : cela montrera que les investissements dans de tels services présentent également un fort potentiel pour la création d'emplois.

Le CIAS Europe enquête pour savoir comment les instruments financiers peuvent soutenir un programme social plus ambitieux, tout en se positionnant contre les coupes budgétaires dans les domaines de la protection sociale et des services.

➤ **Le comportement électoral et l'influence de la protection sociale en Afrique du Sud**  
*de Leila Patel, Kim Baldy et Marianne S. Ulriksen*

La protection sociale, en particulier la fourniture des transferts monétaires, s'est étendue dans beaucoup de pays du Sud. En Afrique du Sud, près d'un tiers de la population bénéficie d'un programme de transfert monétaire (appelés *bourses sociales*). On entend souvent dire que le fait de recevoir une bourse affecte le choix électoral des individus, voire que les bourses peuvent acheter des voix. Cependant, on trouve peu d'études, -bien que la protection sociale se soit largement répandue-, montrant qu'elle influence effectivement le comportement électoral des citoyens.

Face à cela, le Centre pour le Développement social en Afrique (CSDA) et le Département de politique, tous deux situés à l'Université de Johannesburg, ont réalisé une étude enquêtant sur l'avis des citoyens concernant les politiques en matière de protection sociale et étudiant les effets de l'attribution d'une bourse sur leur comportement électoral. L'étude a eu pour objectif d'évaluer la connaissance des individus quant à leurs droits, leur avis sur les bourses sociales et le comportement électoral qu'ils envisageaient d'adopter lors des élections nationales à venir. L'étude a été menée sur trois sites de recherches (deux en ville et un rural) en Afrique du Sud et a impliqué 1 204 personnes interrogées. Dans l'article suivant, nous décrivons brièvement le système de protection sociale en Afrique du Sud et faisons un bilan sur une partie des résultats de l'étude.

**Les transferts monétaires sociaux en Afrique du Sud**

En 1994, les Sud-Africains ont inauguré une nouvelle démocratie sous l'impulsion de Nelson Mandela et du Congrès national africain (ANC). Ceci a fait suite à l'apartheid, un système de ségrégation raciale imposé en Afrique du Sud par la législation et qui avait perduré de 1948 à 1994. Lors de l'apartheid, les droits de la majorité non blanche des Sud-Africains étaient bafoués, et le gouvernement post-apartheid d'Afrique du Sud a hérité d'une société où de très hauts niveaux de pauvreté et d'inégalités étaient enregistrés et où des défis sociaux concernant les clivages de la race, de la classe et du genre étaient plus grands que jamais.

De nos jours, l'Afrique du Sud possède une Constitution progressive qui garantit les droits civils, politiques et socio-économiques. La Déclaration des droits (Bill of Rights), chapitre 2 de la Constitution, octroie aux citoyens le droit à un statut minimal et à un niveau de vie de base, c'est-à-dire le droit à l'éducation, aux services de santé, à l'assistance sociale et à un logement. Ces droits sont censés se réaliser progressivement, tout en accordant la priorité aux besoins des personnes défavorisées. Pour cette raison, l'Afrique du Sud a adopté une approche fondée sur les droits en ce qui concerne la protection sociale, et l'expansion de l'assistance non contributive pour les groupes de personnes pauvres et vulnérables, sous la forme des bourses sociales, constitue un outil important pour réduire la pauvreté.

Alors que la Constitution protège les droits de l'individu à la sécurité sociale, et plus spécifiquement à l'assistance sociale, si une personne est incapable de subvenir à ses besoins et à ceux des

personnes dépendantes d'elle, celle-ci est donc soumise à des limitations telles que la disponibilité des ressources ou la réalisation graduelle de ce droit. Cela signifie que les types de bourses, la nature des avantages et /ou le niveau de l'avantage peuvent être amenés à évoluer tant que la fourniture de la protection sociale est toujours effective. En d'autres termes, un parti politique peut effectuer des modifications au système de bourses sociales en place.

Le programme de transfert monétaire en Afrique du Sud tire ses origines dans les années 1920 et 1930, au moment où les bourses soumises à conditions furent introduites pour les personnes âgées, les personnes handicapées et pour les enfants. Pendant la plus grande partie de la période de l'apartheid, les bourses sociales étaient différentes selon la race, si bien que les blancs recevaient des bourses plus élevées que d'autres groupes. En revanche, dans la pratique, les bourses destinées aux enfants étaient mises en œuvre de manière injuste, et le Child Support Grant (CSG) a été introduit afin d'aider les enfants les plus vulnérables. A présent, sur plus de 51 millions de Sud-Africains, plus de 16 millions bénéficient de bourses sociales. La bourse ayant de loin le plus d'impact est la CSG reçue par plus de 11 millions de boursiers (la CSG est donnée à l'adulte en charge de l'enfant). Les bourses sociales sont financées par l'Etat et les dépenses sont estimées à 3,1% du PIB. Etant donné qu'on recense plus de 25 millions d'électeurs enregistrés, un nombre significatif d'électeurs sud-africains bénéficient de bourses sociales.

Sur 1 204 citoyens sud-africains âgés de plus de 18 ans ayant répondu à l'enquête, 38% ont signalé qu'ils touchaient une bourse sociale ; pour la plupart, il s'agit du Child Support Grant (25%). 81 % ont indiqué avoir l'intention de se rendre aux urnes pour les prochaines élections, et à peine deux tiers des personnes interrogées ont déclaré avoir l'intention de voter pour l'ANC en place.

### **Avis sur la protection sociale**

De manière générale, les personnes interrogées étaient bien conscientes de leurs droits socio-économiques. Plus de 90 % étaient plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée qu'un individu a droit à une éducation de base (96%), à un accès aux soins de santé, à de la nourriture et à de l'eau (95%), et à la sécurité sociale sous forme de bourses par exemple (92%). Les personnes interrogées avaient également des avis assez positifs quant au rôle des bourses sociales. À cet égard, ils étaient tout à fait d'accord avec le fait que les bourses sociales « aident les personnes pauvres à survivre » (88%) et n'étaient pas du tout d'accord avec l'idée que les bourses sociales « incitent les individus à ne pas vouloir travailler » (67%). Bien sûr, ce dernier résultat indique également qu'un tiers des personnes a effectivement pensé que les bourses sociales découragent les individus de travailler, ce qui reflète une ambivalence du rôle des bourses sociales au sein de la société. Les boursiers se sont montrés quelque peu plus optimistes que les non-boursiers : 91% des boursiers ont indiqué que les bourses aidaient les personnes pauvres à survivre, contre 86% des non-boursiers.

Même si les personnes interrogées avaient des avis positifs sur les bourses sociales et étaient pleinement conscientes de leurs droits socio-économiques, elles se sont montrées moins confiantes quant à la poursuite à long terme du système de bourses sociales. Seuls 56% d'entre-elles étaient plutôt d'accord (ou tout à fait d'accord) avec l'idée selon laquelle « il est possible de recevoir une bourse, peu importe le parti politique pour lequel vous votez ». De même, environ la moitié d'entre-

elles (51%) a répondu de manière affirmative à la question suivante : « les bourses sociales octroyées par le gouvernement vont-elles se poursuivre si un autre parti arrive au pouvoir ? », tandis que 25% ont répondu « non » et 24% ont répondu « ne sait pas » à cette question. Les personnes interrogées ayant indiqué ne pas envisager de voter pour le parti actuel étaient statistiquement plus enclines à dire que les mesures politiques portant sur la protection sociale allaient perdurer si un autre parti l'emportait. Ainsi, 70% des personnes interrogées qui envisageaient de voter pour l'opposition ont pensé que les bourses sociales allaient se poursuivre, même sous le gouvernement d'un autre parti, et 48% de celles ayant soutenu le parti au pouvoir ont pensé de même. Côte à côte, ces résultats suggèrent qu'il existe une relation entre la connaissance des citoyens sur leurs droits, leur avis sur les bourses sociales et leur intention de vote. Néanmoins, les résultats n'impliquent pas que l'octroi d'une bourse sociale soit le facteur principal qui détermine le choix électoral d'un électeur, ce que nous allons maintenant développer.

### **Protection sociale et comportement électoral**

En considérant les relations possibles entre le fait de recevoir des bourses sociales et le comportement électoral, les données de l'étude ont été analysées de différentes manières. Des analyses préliminaires ont montré que, alors qu'il n'existait aucune différence statistique entre les boursiers et les non-boursiers dans leur choix électoral (pour quel parti ils allaient voter), il existait une plus forte probabilité pour que les boursiers votent pour un parti qui « offrent des bourses aux ménages similaires aux leurs », contrairement aux non-boursiers (respectivement 65% et 56%).

Des analyses plus précises qui comparent les facteurs possibles du comportement électoral ont indiqué que, bien que le fait de recevoir une bourse eût une certaine influence sur le vote des individus, cela ne constituait pas un facteur déterminant. Au contraire et sans surprise, une série de facteurs ont déterminé le comportement électoral (à savoir la probabilité de voter pour le parti au pouvoir). Etant donné le passé de ségrégation raciale de l'Afrique du Sud, il n'était pas surprenant que la race constitue un facteur important dans les pronostics des intentions de vote, ainsi que le fait de savoir si les personnes interrogées se sentaient proches d'un parti politique en particulier (loyauté envers le parti) et avait voté pour ce parti auparavant.

Il importait également de savoir si les personnes interrogées avaient l'impression que leurs droits seraient protégés si un autre parti accédait au pouvoir ; de même, si l'évaluation des performances du gouvernement et les perceptions de la corruption affectaient le choix électoral des personnes sondées. Quant à la question de savoir si les personnes sondées considéraient les bourses sociales comme une manière d'acheter des voix, celle-ci ne s'est pas révélée être un indicateur significatif de leur choix électoral. En général, la majorité des personnes sondées (76%) n'étaient pas d'accord (ou n'avaient pas d'avis) avec le fait que « donner des bourses sociales aux individus est une manière de les soudoyer, afin qu'ils soutiennent le parti au pouvoir ».

A l'issue de cette étude, le Centre pour le développement social en Afrique s'est lancé dans un projet pilote d'éducation civique intitulé « Championing democracy » et mené auprès des communautés où les recherches ont été conduites. Le Programme d'éducation civique a été conceptualisé comme étant une forme de « récompense » pour les communautés ayant participé à l'étude et permettant en

même temps de répondre aux préoccupations des citoyens craignant que les bourses sociales prennent fin, dans le cas où un autre parti politique accèderait au pouvoir. L'objectif du programme « Championing democracy » était, entre autres, d'instruire les citoyens sur la démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud, et plus spécifiquement sur le droit à la protection sociale.

Les citoyens ont un rôle primordial à jouer dans la société démocratique et sont capables d'exercer une influence sur les politiques sociales. En conséquence, leurs connaissances et leur avis sur la protection sociale ont leur importance pour les orientations futures que prendra le développement social. Les recherches destinées à mieux comprendre les relations qui existent entre la connaissance qu'ont les individus de leurs droits, leur avis sur la protection sociale et le comportement électoral qu'ils vont adopter, constituent une quête importante en soi et pourraient infléchir les initiatives en matière d'éducation civique et d'éducation des électeurs.

Cet article s'appuie sur le rapport suivant: L. Patel, Y. Sadie, V. Graham, A. Delany & K. Baldry (2014). *Voting Behaviour and the Influence of Social Protection: A study of voting behaviour in three poor areas in South Africa* (Le comportement électoral et l'influence de la protection sociale : étude sur le comportement électoral dans trois régions pauvres d'Afrique du Sud).

Centre pour le développement social d'Afrique du Sud, Université de Johannesburg, Afrique du Sud.

#### ➤ **Lancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

*La version finale de « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », un document final du Sommet des Nations Unies sur l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, a été rendue publique en août 2015. Dans ses éditions précédentes (cf. les numéros de janvier, avril et juin 2015), la Coopération mondiale du CIAS a eu pour but de tenir ses lecteurs informés au sujet des préparatifs de ce document dont l'importance est notoire, mais aussi de montrer les progrès réalisés. La version complète du document est disponible ici :*

*[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/69/L.85&Lang=E](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/L.85&Lang=E)*

*Nous publions ici le Préambule, ainsi que quelques extraits de la Déclaration du programme.*

*Le Rédacteur en chef*

#### **Préambule**

Le Programme de développement durable est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande. Nous considérons que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face, et qu'il s'agit d'une condition indispensable au développement durable.

Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action. Nous sommes résolus à libérer l'humanité de la tyrannie de la pauvreté et du besoin, à prendre soin de la planète et à la préserver. Nous sommes déterminés à prendre les mesures



audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective.

Les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles que nous annonçons aujourd'hui témoignent de l'ampleur de ce nouveau programme universel et montrent à quel point il est ambitieux. Ils s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement et visent à réaliser ce que ceux-ci n'ont pas permis de faire. Ils visent aussi à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, ils concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Les objectifs et les cibles guideront l'action à mener au cours des 15 prochaines années dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète.

### **L'humanité**

Nous sommes déterminés à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain.

### **La planète**

Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

### **La prospérité**

Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

### **La paix**

Nous sommes déterminés à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.

### **Les partenariats**

Nous sommes déterminés à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mu par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples.

Atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les objectifs de développement durable sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée. Si nous réalisons toutes les ambitions affichées dans ce programme, chacun vivra bien mieux dans un monde meilleur.

### **Déclaration**

Nous, chefs d'État et de gouvernement et hauts représentants, réunis au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 25 au 27 septembre 2015 alors que l'Organisation célèbre son soixante-

dixième anniversaire, avons arrêté aujourd'hui de nouveaux objectifs mondiaux de développement durable.

Au nom des peuples que nous servons, nous avons adopté un accord historique portant sur une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement. Nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour que ce programme soit appliqué dans son intégralité d'ici à 2030. Nous considérons que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face, et qu'il s'agit d'une condition indispensable au développement durable.

Nous sommes attachés à réaliser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – d'une manière qui soit équilibrée et intégrée. Nous tirerons également parti de ce qui a été fait dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, dont nous nous efforcerons d'achever la réalisation.

Nous sommes résolus à éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde d'ici à 2030; à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre; à édifier des sociétés pacifiques et justes, où chacun a sa place; à protéger les droits de l'homme et à favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles; à protéger durablement la planète et ses ressources naturelles. Nous sommes résolus également à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue qui profitera à tous et s'inscrira dans la durée, au partage de la prospérité et au respect du principe d'un travail décent pour tous, compte tenu des différents niveaux de développement national et des capacités des pays.

Nous promettons de ne laisser personne de côté dans cette formidable quête collective. Considérant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société. Les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider.

Nous réaffirmons que chaque État jouit d'une souveraineté entière et permanente sur l'ensemble de ses richesses, de ses ressources naturelles et de son activité économique, et qu'il exerce librement cette souveraineté. Nous mettrons en oeuvre le Programme pour l'entier bénéfice de tous, pour la génération actuelle comme pour les générations futures. Dans ce cadre, nous réaffirmons notre attachement au droit international et soulignons que la mise en oeuvre du Programme devra être conforme aux droits et obligations des États selon le droit international.

Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et au droit international. Nous soulignons la responsabilité qui incombe à tous les États, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion

politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, de handicap ou de toute autre situation.

Nous nous emploierons à mettre en oeuvre le Programme dans nos pays respectifs et aux niveaux régional et mondial, en tenant compte des différences entre la situation, les capacités et le niveau de développement de chaque pays ainsi que des politiques et priorités nationales. Nous ménagerons, en particulier pour les États en développement, une marge de manoeuvre nationale pour des politiques de croissance économique soutenue, inclusive et durable, tout en continuant d'observer les règles et engagements internationaux pertinents.

Nous savons l'importance des dimensions régionale et sous-régionale, de l'intégration économique régionale et de l'interconnectivité pour le développement durable. Les cadres d'action régionaux et sous-régionaux peuvent en effet aider à traduire plus efficacement des politiques de développement durable en mesures concrètes au niveau national.

Nous nous engageons à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, et notamment à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Tout le monde doit pouvoir bénéficier d'un niveau de vie adéquat, y compris grâce à des systèmes de protection sociale.

#### ➤ **Ressources et liens utiles**

##### **1. En quoi le volontariat contribue-t-il de z manière unique au développement international ?**

###### **Bulletin IDS 46.5**

**Editeurs Burns, D. et Howard, J.**

**Institute of Developing Studies, Brighton, Royaume-Uni, 2015**

Ce Bulletin de l'IDS (Institute of Developing Studies) s'appuie entièrement sur le projet mondial de recherche-action *Valuing Volunteering* (« Estimer le volontariat à sa juste valeur»), autorisé par Voluntary Service Overseas (VSO), une organisation située au Royaume-Uni visant à la coopération internationale pour les volontaires, et mené par les chercheurs de l'IDS en partenariat avec le VSO.

Le projet a exploré comment et pourquoi le volontariat contribue à la réduction de la pauvreté et à des changements positifs durables, tout en se penchant sur les facteurs qui l'en empêchent.

Les chercheurs ont adopté une approche participative et une approche recherche-action. Ils ont eu pour objectif de renseigner l'apprentissage et les pratiques qui existent dans le secteur du VSO, comme dans celui de volunteer for development (VfD), sur la manière de travailler efficacement grâce aux volontaires afin d'établir des changements durables. Cette recherches ont été menées par quatre chercheurs volontaires internationaux qui ont passé douze ans au Kenya, au Mozambique, au Népal et aux Philippines et ont produit 12 études de cas, riches et détaillées.

Pour plus de détails :

<https://www.ids.ac.uk/publication/what-is-the-unique-contribution-of-volunteering-to-international-development>

## **2. Le Programme de développement durable : de l'inspiration à l'action (Brève n°6 Au-delà de 2015)**

### **UNRISD, Genève, Septembre 2015**

Concernant le nouveau Programme de développement durable, les auteurs du document politique de l'UNRISD, Katja Hujo et Gabriele Köhler, posent la question suivante : quelle est la prochaine étape pour permettre au nouveau Programme de réaliser ses promesses « porteuses de transformations » ? Sur la base de recherches adoptant une analyse critique des expériences et des alternatives politiques de divers pays, les auteurs identifient 10 secteurs nécessitant une action coordonnée d'urgence.

Pour plus de détails :

<http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/search/80A9208115A80E1980257ECA00568522?OpenDocument>

Rédacteur de la newsletter : Sergei Zelenev, Directeur exécutif :  
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (US Office)  
Phone: +1 347-526- 4893,  
E-mail: szelenev@icsw.org, icsw@icsw.org  
Website [www.icsw.org](http://www.icsw.org);

Traduction française: Ohrem Stephanie